

REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE MARADI  
DEPARTEMENT DE DAKORO  
COMMUNE RURALE DE ROUMBOU1

Délibération N° 03./CR /RB/2021  
de la troisième session ordinaire du  
Conseil Municipal de la Commune  
Rurale de Roumbou1 tenue du 5 au  
8 Octobre 2021.

**Le Président du Conseil de la Commune Rurale de Roumbou 1**

Vu la Constitution du 25 Novembre 2011 ;

Vu la loi N° 2001-23 du 10 Octobre 2001, portant création des circonscriptions administratives des collectivités territoriales ;

Vu la loi N° 2002-012 du 11 Juin 2002 déterminant les Principes Fondamentaux de la libre administration des régions, départements et communes ;

Vu la loi N° 2002-013 du 13 Juin 2002 portant transfert des compétences aux régions, départements et communes ;

Vu la convention collective interprofessionnelle ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal de Roumbou1 en date de 6 Mai 2021 ;

Vu les procès-verbaux d'élection du Maire en date du 7 mai 2021 et du Maire-Adjoint en date du 16 Mai 2021 ;

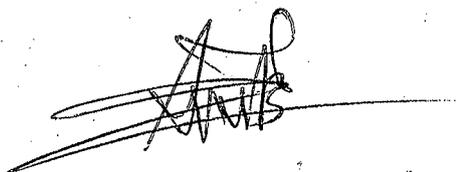
Vu les points inscrits à l'ordre du jour ;

Le conseil Municipal de la Commune Rurale de Roumbou1 a délibéré sur ce qui suit :

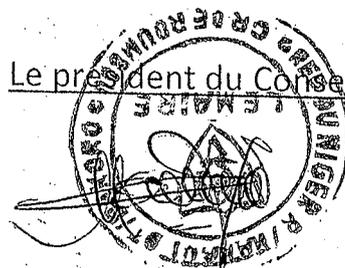
1. les conseillers doivent s'impliquer pleinement pour le bon fonctionnement du système éducatif dans la commune ;
2. le receveur placera des reçus au niveau de chaque village pour contrôler les imposables qui s'acquitteront des impôts : ainsi chaque fois le chef du village reçoit les impôts, il remet le reçu au contribuable ;
3. inviter les chefs de village à faire la situation de recouvrement des impôts ;
4. Faire accompagner le receveur du représentant du chef de canton et des forces de l'ordre pour les villages récalcitrants ;
5. Le conseil accorde l'adhésion de la commune de Roumbou1 à l'Association des Communes Pour la Vallée de la Tarka (ACPVT) ;
6. Le conseil a validé le remaniement budgétaire (voir point 3 du rapport)

Fait à Roumbou 1 le 8 Octobre 2021

Le Secrétaire de séance :



Le président du Conseil :



Liste de présences à la 3<sup>e</sup> session du 05 au 8 Octobre 2021 :

No	Noms prénoms	titres	contacts	Emargements			
				J1	J2	J3	J4
1	Mahamane Inti	Maire	96 89 67 29				
2	Adamou Bara	Maire-adj.	96 88 10 63				
3	Sani Dan Habby	Rep. chef canton	96 48 62 88				
4	Bizo Hassane	Conseiller	97 22 86 03				
5	Yahaya Sami	Conseiller	97 01 74 90				
6	Ada Gondha	Conseiller	99 89 36 41				
7	Illa Mahamane	Conseiller	96 18 19 26				
8	Saley Moussa	Conseiller	98 41 09 15				
9	Mahamane Sahirou Sayabou	Conseiller	96 40 19 26				
10	Maimouna Oumarou	Conseillère					
11	Tanoma Sallaou	Conseillère					
12	Hadjara Mahamane	Conseillère					
13	Dan Baba Rabiou	Receveur Municipal	96 89 39 54				
14	Ada Dan Ladi	Secrétaire municipal	96 64 36 70				